Octobre 2013

COMMUNE DE FROTEY

LES NOUVELLES COMMUNALES

En automne...

SOMMAIRE

échos du conseil

vie locale

infos pratiques

manifestations

état civil

au périscolaire on fabrique et on déguste des chips avec les pommes du verger

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 29 août 2013

Communication
Mois de Juillet et Août :
- Réception des travaux d'aménagement de la micro-crèche pour ouverture le 2 septembre 2013.
- Remplacement des branchements plomb dans diverses rues par l'entreprise Livera pour une fin des travaux prévue début septembre.

Forêt : rectification d'un numéro de parcelle
Il y a lieu de rectifier le numéro de parcelle délibéré en séance du 29 novembre 2012. Il fallait lire la parcelle n° 86 au lieu de la parcelle n° 46.
Vote : 11 pour.

Accueil périscolaire : tarification des repas
Le Maire fait savoir que le prestataire de service Eurest appliquera une augmentation de 2,30 % sur les prix des repas à compter du 1er septembre 2013. Il rappelle également qu'il lui appartient de fixer les tarifs applicables au service restauration en respectant les directives de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant de la participation des parents à compter du 1er septembre 2013, comme suit : 5,10 € (QF < 680) – 5,50 € (680 < QF < 1 100) – 5,90 € (> 1 100)
Vote : 11 pour.

ÉCHOS DU CONSEIL (suite)

CNAS : désignation d'un délégué des élus
Monsieur Terreaux a été nommé en qualité de délégué des élus auprès du CNAS en remplacement de Monsieur Bandelier. Il représentera la commune lors de l'assemblée départementale annuelle du Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS).
Vote : 11 pour

Personnel communal : modification du contrat de travail d'un agent
En raison du nouvel emploi d'un adjoint d'animation de 2ème classe, son temps de travail est fixé à 20 heures hebdomadaires.
Vote : 11 pour

Subvention : Maison des Familles de Franche-Comté
Le Maire présente le projet de la « Maison des Familles de Franche-Comté » initié par l'association « Semons l'Espoir ». C'est une construction basse consommation à ossature bois qui permettra l'accueil de familles dans un lieu convivial, dont les enfants ou un proche adulte (conjoint, parent) sont hospitalisés au CHRU Jean Minjoz à Besançon, mais également des patients recevant des soins ambulatoires.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer au projet de « Maison des Familles » en versant un don de 500 €.
Vote : 11 pour

Micro-crèche
Approbation du règlement de fonctionnement
Le Maire demande à Monsieur Baudoin de procéder à la lecture du règlement de fonctionnement de la micro-crèche. Monsieur Pflieger émet le souhait que l'ADMR diffuse à la commune une répartition des enfants inscrits à la micro-crèche selon les trois tranches de revenus fixées par cette dernière, pour un meilleur suivi de la participation communale.
Vote : 9 pour – 2 abstentions (MM. Clémencelle – Pflieger)

Approbation définitive de la convention DSP
Le Maire demande à Monsieur Baudoin de présenter le projet définitif de convention de délégation de service public avec l'ADMR pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche.
Monsieur Pflieger fait remarquer que le chauffage choisi ne semble pas adapté à la démarche environnementale et estime que cette installation pourrait être modifiée dans les années à venir. Après lecture de cette convention, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la convention de délégation de service public établi entre la commune et l'ADMR.
Vote : 9 pour – 2 abstentions (MM. Clémencelle – Pflieger)

Choix de l'assurance dommages
Le Maire présente deux propositions d'assurances formulées d'une part par « Groupama Grand Est » et d'autre part par « Securities & Financial Solutions » concernant la garantie dommages ouvrage du bâtiment micro-crèche sis 20 Bis Rue Marcel Rozard à Frotey-lès-Vesoul. Après analyse comparative des offres, le Conseil Municipal décide de souscrire l'assurance dommages ouvrage auprès de « Groupama Grand Est »
Vote : 11 pour

Séance du 24 septembre 2013

En ouverture de séance le Maire fait part de quelques informations et donne la parole à Melle Sylvie Contet déléguée au SMETA et à M. Marcel Debray en qualité de coordonnateur communal du prochain recensement. Il est décidé également de créer une commission de liaison avec l'ADMR gestionnaire de la micro-crèche.

Forêt
Affouage 2013-2014
Il s'effectuera dans les coupes 12 et 43. Le montant de la participation est fixé à 60 € par lot.
La vente des houppiers dans les parcelles 28 (partie) et 43 est conditionnée par la vente de bois sur pied organisée par l'ONF le 6 novembre 2013.
Assiette des coupes de l'exercice 2014-2015
Elle concerne la parcelle n° 14.
Vote : 10 pour

ATESAT : avenant à la convention
La convention passée avec l'Etat dans le cadre de son assistance technique de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) est venue à terme fin 2012. Afin de prolonger cette assistance il a été décidé de la régulariser par un avenant couvrant l'année 2013.
Vote : 10 pour

Eclairage public et sécurité sur l'échangeur des nationales 19 et 57
Cette question a été retirée de l'ordre du jour en attente d'un complément d'informations des services de la DIR Est.
Le Maire précise qu'il a pris les dispositions pour le tracé de passages piétons devant être réalisé courant octobre.

VIE LOCALE

Recensement de la population
L'INSEE réalisera en **2014** le recensement des habitants, cette enquête s'effectuera **du 16 janvier au 15 février.**
M. Marcel Debray, adjoint, a été nommé coordonnateur communal.
L'identité des personnes qui seront chargées de collecter les renseignements vous sera communiquée ultérieurement.

Modification des horaires de bus scolaires
Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
Ligne 20-05 ou 20-08 ou 20-14
Départ J. Macé à 16 h 55 - Correspondance Place Brel à 17 h 05
Les élèves reprennent la ligne 20-01 puis arrivée à Eurotel à 17 h 12
Le mercredi matin et midi, ligne directe 20-30 Vesoul – Villers le Sec

VIE LOCALE (suite)

Réforme des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014
Sont concernées les communes comptant 1 000 habitants et plus dont Frotey (1 399). Modifications :
Le bulletin **unique** comportera deux listes intégrales, l'une de 15 noms pour les conseillers municipaux, l'autre de 3 noms pour les conseillers communautaires, chacune respectant la parité homme/femme.
Les sièges seront répartis entre les listes présentées, élection par élection à la proportionnelle à 2 tours, avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête. Les électeurs ne voteront qu'une fois.
Le panachage, le raturage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats ne seront plus autorisés et toute modification, si minime soit-elle, du bulletin de vote entraînera automatiquement sa nullité.

Inscriptions sur les listes électorales
Date limite : **31 décembre 2013**
Conditions :
- avoir 18 ans révolus
- jouir de ses droits civiques
- ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi (art. L 2 du code électoral)

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Rentrée scolaire 2013 – effectif : 123 élèves

Ecole maternelle

PS : 14 élèves	Nathalie BARRET
MS : 10 élèves	"
MS : 9 élèves	Caroline VIÉNÉ
GS : 16 élèves	"

Ecole élémentaire

CP : 13 élèves	Magali SPITZ
CE1 : 17 élèves	Sophie BEURTHEY
CE2 : 10 élèves	Magali SPITZ
CM1 : 13 élèves	Daniel KOSLOWSKI
CM1 : 9 élèves	Sophie BEURTHEY
CM2 : 12 élèves	Daniel KOSLOWSKI

Au périscolaire 70 enfants sont accueillis par Céleste et Stéphanie

Micro-crèche
Elle est ouverte comme prévu depuis le 2 septembre et fonctionne dans de bonnes conditions

les travaux de l'été

remplacement des 20 derniers branchements plomb

régénération de la pelouse des terrains de football

nettoyage et traitement de l'enduit

desserte de la micro-crèche

INFOS PRATIQUES

Déchets verts
La collecte du mardi 12 novembre est **reportée au jeudi 14 novembre**

Rappel : sortir vos bacs la veille à partir de 19 h ; désormais les collectes sont matinales.
La dernière collecte est fixée au mardi 19 novembre.

INFOS PRATIQUES (suite)

Coupures de courant

ERDF a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité :

Mercredi 6 novembre 2013 de 8 h à 12 h

Impasse des Buis : n° 2, 14
Rue du Jeu de Quille : n° 3 au 19, 2 au 4, 8 au 10
Rue du Moulin : n° 1 au 3, 7 au 15, 2 au 4, 10, 16 au 18, 22, 26 au 28, 32 au 36, 40
Rue Charles Balandret : n° 1 au 17, 2 au 18, 18 B
Impasse de la Chevrière : n° 1 au 3
Impasse du Moulin : n° 3 au 7, 2 au 4
Rue Sur les Fontaines : n° 1 au 9, 2 au 4, 8
Rue de la Chevrière : n° 1 au 13, 2 au 8, 11 B
Rue des Buis : n° 1 au 15, 2 au 26
Rue Xavier de Montépin : n° 9 au 13, 17 au 19, 25 au 59, 63 au 67, 4 au 42, 46 au 56, 60
Rue du Clos Martin : n° 1 au 13, 2
Rue de la Colombine : n° 1 au 17, 2 au 16

Modification du paiement des factures de l'accueil périscolaire, de l'affouage et de la distillation

Au 1er octobre, vous pourrez dorénavant régler directement vos factures par carte bancaire sur un site internet sécurisé www.tipi.budget.gouv.fr (7j/7 – 24h/24) où vous devrez saisir l'identifiant de la collectivité ainsi que les références de votre dette mentionnés sur votre facture. Un e-mail de confirmation vous sera adressé après finalisation du paiement.

Médecins et pharmacies de garde

Malade la nuit ou le week-end ? Vous avez toujours une réponse.
Pour une prise en charge adaptée, utiliser le bon numéro :

En cas d'urgence, faites le **15**

* 3966 : coût d'un appel local – 3237 : 0,34 € TTC la minute

Location de la Salle des Sports

Appeler le 06 81 78 06 85

MANIFESTATIONS

Concert à l'église le 2 novembre à 20 h 30

Par Vesoul Jazz Orchestra, VJO
Formation de 20 musiciens issus de l'école municipale de musique de la Ville. Répertoire varié

Entrée gratuite

Commémoration du 11 novembre

10 h 30 Office à l'église
11 h 00 Cérémonie Place du Souvenir, suivie d'un apéritif offert par l'Union Sportive à la Salle des Sports

Vide coffre à jouets et décorations de Noël

« Vivre à Frotey » organise un vide coffre à jouets et décorations de Noël
au Point Habitat Jeunes (ex FJT) pour vendre ou échanger
Dimanche 1er décembre de 10 h à 18 h
Bulletins d'inscription disponibles en Mairie
Renseignements au 03 84 75 76 15 ou 03 84 75 31 88

ÉTAT CIVIL

Naissances : Lana PERROD-CHALUSE, née le 18 mai 2013 à VESOUL – 6 Rue de la Chevrière
Célian WEISSER, né le 15 juin 2013 à VESOUL – 10 Grande rue
Ronan GARDE CASTANHEIRA, né le 22 juillet 2013 à VESOUL – 3 Rue de la Colombine
Ishak EL MORABIT, né le 11 septembre 2013 à VESOUL – 4 Rue Marcel Rozard

Mariages : Samantha NOGUEIRA & Emmanuel, Jean, Rachid MARTIN, mariés le 20 juillet 2013
Amélie, Lysiane RUCHS & Stéphane, Jean-Michel, François RIGOLET, mariés le 17 août 2013
Mélanie BILLOTTET & Julien, Pierre, José GERALDES, mariés le 21 septembre 2013

Décès : Benoît COURROYE, décédé le 16 août 2013
Geneviève GRANDMAITRE veuve DENIS, décédée le 8 septembre 2013 – 6 Rue des Vins Clairs

Ouverture du Secrétariat de Mairie :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
☎ 03 84 75 07 45 / 🖷 03 84 75 07 40
✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr / Site internet www.frotey-les-vesoul.fr